

Coordonnateur/coordonnatrice aux projets majeurs et au maintien d'actifs Service des ressources matérielles (Poste régulier)

La Commission scolaire des Premières-Seigneuries offre des services d'enseignement à plus de 29 600 élèves sur le territoire de Charlesbourg, Beauport, Haute-Saint-Charles, Lac-Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval, Stoneham, Île d'Orléans et la Côte-de-Beaupré. Elle administre un budget de plus de 320 millions de dollars. Si vous désirez vous épanouir au sein d'une équipe de près de 6 000 employés dans l'un de nos 48 établissements et profitez d'un environnement de travail dynamique et stimulant qui favorise l'innovation, l'engagement, l'ouverture, la bienveillance et la responsabilité professionnelle, nous avons un poste pour vous.

TRAITEMENT ANNUEL

Classe 6 : 73 515 \$ à 98 017 \$ en date du 1^{er} avril 2019.

NOMBREUX AVANTAGES SOCIAUX

Régime de retraite avec une part employeur de près de 13 % ;
25 jours de vacances lors de l'entrée en fonction et 10 jours de fermeture aux fêtes ;
Journées de maladies et de responsabilités familiales ;
18 journées fériées ;
Assurances collectives (maladie, salaire et vie) ;
1 journée mobile ;
Accompagnement professionnel en début de carrière.

CANDIDATURE

Lettre de motivation et curriculum vitae à l'adresse courriel suivante :
recrutement.cadre@cstdps.qc.ca

Veillez prendre note que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

La Commission scolaire des Premières-Seigneuries applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Pour réaliser ce mandat, la Commission scolaire recherche une personne qui est surtout reconnue pour ses habiletés à mener à bien des projets importants de nouvelles constructions ou de travaux majeurs. Elle possède un esprit d'analyse développé et un désir important de collaboration qui lui permettent de mener à bien des projets majeurs de construction. Elle fait preuve de sens élevé de planification, d'organisation, de direction et de suivi en gestion, de transparence, d'éthique et d'un leadership de compétence. Sa formation et son expérience ont développé sa capacité à bien lire et à interpréter les plans et devis.

Sous l'autorité de la direction du Service des ressources matérielles, l'emploi de coordonnateur aux projets majeurs et au maintien d'actifs comporte l'ensemble des fonctions requises pour la gestion des projets de construction d'importance à la commission scolaire, il assume, à l'intérieur de son champ de compétence, un rôle de service-conseil et d'expertise fonctionnelle auprès des gestionnaires de la commission scolaire pour favoriser la gestion optimale du Service des ressources matérielles. Il devra participer à l'élaboration des orientations, des stratégies et des politiques de la commission scolaire en ce qui concerne le secteur des projets majeurs dont il est responsable et, le cas échéant, collabore à la détermination du plan d'action annuel, procéder à l'élaboration et/ou la mise à jour de règles et de procédures et s'assure de leur application. Cette personne devra développer le plan directeur des aménagements des maternelle 4 ans, le plan directeur des accessibilités des bâtiments pour les personnes handicapées et le nouvel outil « Gestion des infrastructures de l'éducation et de l'enseignement supérieur (GIEES) » qui inclut trois modules principaux (entretien planifié préventif et curatif, maintien d'actifs et gestion de projets et le plan d'inspection des infrastructures de la commission scolaire. Le coordonnateur devra également fournir des orientations de haut niveau en ce qui concerne le programme d'immobilisation majeur portant sur la construction et la rénovation de plusieurs écoles, fournir des conseils en vue de la création d'écoles (nouvelles écoles et projets de rénovation) dynamiques et flexibles qui soient adaptés aux changements majeurs survenant dans le monde de l'éducation et dans le domaine de l'aménagement de l'environnement, assumer un rôle de services-conseils auprès de la direction des ressources matérielles, des cadres d'établissement et de services, et ce, dans le but de favoriser la gestion optimale des investissements. Il devra coordonner différents projets majeurs et de maintien d'actifs, s'assurer du respect des échéances et du budget pour l'ensemble des projets qui lui sont confiés, coordonner les projets confiés à des firmes professionnelles externes pour les différentes étapes d'un projet, de la conception à la réalisation des travaux, et s'assurer du respect de la législation, des règlements et des standards de la CSDPS, effectuer des chartes de projets et des études de faisabilité, être responsable de la mesure « Embellissement des cours d'école », superviser les employés sous sa responsabilité, intervenir auprès des fournisseurs ou des établissements et services pour régler les cas problèmes de livraison ou les contrats litigieux. De plus, il devra appliquer les lois, les règlements, les politiques et les directives, notamment en matière de développement durable et au plan environnemental, établir des liens de fonctionnement avec analyse et recommander les demandes de changements d'autres secteurs ou services de la commission scolaire et évaluer le rendement du personnel sous sa responsabilité.

PROFIL RECHERCHÉ

Esprit d'analyse et de décision ;
Sens des responsabilités et autonomie ;
Connaissance des lois, règlements et des normes en vigueur ;
Excellente habileté de communication verbale et écrite ;
Aptitude à animer des rencontres ;
Approche client ;
Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de rigueur ;
Sens politique et souci d'entretenir de bonnes relations (partenariat) ;
Habileté à la négociation ;
Forte habiletés en planification, organisation, direction et régulation.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Baccalauréat en architecture ou ingénierie ou toute autre formation universitaire de premier cycle d'une durée de trois (3) ans ;
- Cinq (5) années d'expérience pertinentes ;
- Bonne connaissance en gestion de projets serait considérée comme un atout.

Veillez prendre note que les entrevues auront lieu le 19 mars 2020.

Date limite pour

poser sa

candidature

16 mars 2020, 8 h

